

Stivell

SOMMAIRE

- 2 Accessibilité
- 3 Logement adapté
Sensibilisation à Plancoët
- 4 Conseil départemental
- 5 Assemblée Départementale
Groupe relais Dinan
Groupe initiatives ressources
- 6 et 7 Activités passées
- 7 Activités à venir
- 8 Braderie
Repas de Noël
Dates à retenir
Contactez la Délégation



Ne restez plus seul
face à vos questions

APF Écoute Infos
www.moteurline.apf.asso.fr

Le portail APF des situations de handicap moteur

APF Écoute Infos IMC
www.imc.apf.asso.fr

Le site d'information de l'APF sur l'infirmité Motrice Cérébrale

APF Écoute Infos Paratétra
www.paratetra.apf.asso.fr

Le site d'information de l'APF sur les paralysées et les tétraplégies

APF Écoute Infos SEP
www.scleroso-en-plaques.apf.asso.fr

Le site d'information de l'APF sur la sclérose en plaques

APF Écoute Parents
Des parents d'enfant en situation de handicap* à votre écoute

N° Vert d'écoute et de soutien*
0 800 500 597
Écoute Handicap Moteur

N° Vert d'écoute et de soutien*
0 800 854 976
Écoute SEP

N° Vert d'écoute et de soutien*
0 800 800 766
Écoute Parents

* sans contrepartie, à votre écoute, du lundi au vendredi de 17h00 à 19h00.
* handicap moteur avec ou sans troubles associés, DSH handicap (temps inclus) et gratuit au départ d'un poste fixe.



86, rue de la Corderie
22 000 St Briec
☎ 02.96.33.00.75
Fax : 02.96.61.08.01
Mail : dd.22@apf.asso.fr
Site : apf22asso.canalblog.com

EDITORIAL

Le courrier des lecteurs dans la précédente édition du Stivell a beaucoup fait réagir. Pourtant, l'auteur donne sa conception du bénévolat en général, à un moment donné. Il faut comprendre que chaque bénévole perçoit son engagement de façon personnelle : chacun sa conception du bénévolat.

Le courrier des lecteurs du Stivell permet à tous de s'exprimer librement et le comité de rédaction souhaite unanimement que cela perdure. Il convient d'être indulgent envers ceux qui prennent la plume pour nourrir notre bimestriel. Nous avons compris toutefois que le sujet du bénévolat est un sujet très sensible. La polémique engendrée a au moins permis des réactions écrites que nous publierons, de façon à prolonger ce débat très intéressant. Pour information, l'APF organise le travail de 28000 bénévoles en France !



L'année 2009 fut une année de bouleversement au sein de la délégation (nouveau conseil départemental, nouveau directeur de délégation), entraînant un surcroît de travail pour tous. Néanmoins, la direction et le conseil départemental ont décidé de tout faire pour qu'une assemblée départementale ait lieu en 2009. Vous en trouverez un bref compte-rendu en page 5.

Merci aux membres du Conseil Départemental, les fidèles et aussi ceux qui ont démissionné. Ces démissions ont déçu mais quelles qu'en soient les raisons, pour moi, elles ne sont pas critiquables. Toujours selon moi, l'engagement bénévole ne doit pas être fardeau.

Tous ont contribué un certain temps à la bonne marche de la délégation et seul cela compte.

Les tous nouveaux groupes relais, les groupes initiatives, chauffeurs et autres bénévoles, les salariés de la délégation agissent pour que la délégation continue à assumer ses missions, en particulier rompre l'isolement et se battre pour que les pouvoirs publics considèrent toujours le handicap comme une priorité...

Ces pouvoirs publics estiment consacrer d'importants moyens au handicap. C'est vrai, mais est-ce suffisant ?

La loi de 2005 qui répond aux principales attentes des personnes handicapées et de leur famille, n'est pas encore correctement appliquée... Loin s'en faut !

L'amélioration réelle de la situation des personnes handicapées en France sera un progrès pour l'ensemble des français.

Gardons à l'esprit que chacun, un jour, peut être victime d'un handicap... De la part des salariés et des membres du cd, bonne année 2010 à tous.

Philippe Noël, Représentant Départemental

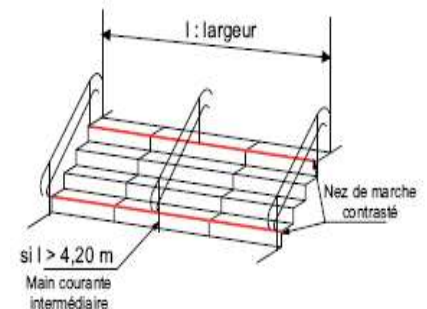
Le décret 2006-1658 du 21 décembre 2006 concernant la VOIRIE et les ESPACES PUBLICS précise que toute dénivellation importante doit pouvoir être franchie par un plan incliné et que celui-ci doit respecter les caractéristiques minimales d'accessibilité définies par l'arrêté du 15 janvier 2007. (1)

Un escalier, inaccessible par nature, ne peut donc en aucun cas remplacer un cheminement principal accessible à tous répondant aux dispositions réglementaires de l'arrêté. (2)

LES DIMENSIONS

La largeur minimale d'un escalier est de 1,20 m s'il ne comporte aucun mur de part et d'autre, de 1,30 m s'il comporte un mur d'un seul côté, et de 1,40 m s'il est placé entre deux murs. La hauteur maximale des marches est de 16 cm et la largeur minimale de leur giron de 28 cm.

Le nez des premières et dernières marches de chaque volée doit comporter un contraste visuel de 5 cm au moins de large, par exemple une différence de couleur entre les deux surfaces (cf annexe 3 de l'arrêté). Les nez de marches saillants ou à claire voie sont à éviter.



LES MAINS COURANTES

Tout escalier de 3 marches ou plus comporte une main courante située de chaque côté, ou une main courante intermédiaire qui permette de prendre appui de part et d'autre.

Au moins une double main courante intermédiaire est nécessaire si l'escalier fait plus de 4,20 m de large.

Il faut un passage d'au moins 1,20 m entre mains courantes.

Chaque main courante dépasse les première et dernière marches de chaque volée d'une largeur au moins égale au giron.

Leur hauteur est comprise entre 0,80 m et 1 m (mesurée à la verticale du nez de marche). Si une main courante fait fonction de garde-corps, sa hauteur minimale est celle requise pour ce garde-corps.

Pour plus d'infos : consulter les documentations du CERTU et de l'AFNOR, ou les Unités Territoriales de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture.

Certains de ces documents sont à la délégation.

Sites Internet : www.certu.fr
www.afnor.org

Une main courante située à une hauteur intermédiaire est utile aux personnes de petite taille.

(1) Voir aussi les articles précédents de Stivell sur la voirie, et notamment ceux relatifs aux « Cheminements Piétons » et aux « Traversées Piétonnes » parus dans les numéros 141 et 142, à la page 2.

(2) De fait un escalier peut uniquement être prévu « en plus », en complément de cheminements accessibles conformes à l'arrêté.

Entre foyer et domicile : les formules intermédiaires d'habitat

C'est l'attente exprimée d'un nombre croissant de personnes en situation de handicap moteur. C'est aussi l'une des orientations du schéma départemental retenu par le Conseil Général des Côtes d'Armor.

Dès janvier 2008, l'APF (délégation et SESVAD) organisait des rencontres entre personnes en situation de handicap et familles pour imaginer et concevoir des nouveaux modes d'habitat : 2 formules différentes sont rapidement apparues :

1) Habitat partagé

Des maisons susceptibles d'accueillir 3 colocataires accompagnés par des services selon les choix et les besoins particuliers de chaque habitant en lien étroit avec les familles.

Des maisons situées dans des quartiers ordinaires, dans les bassins de vie ou résident l'entourage pour favoriser les rencontres et les liens familiaux

2) Habitat groupé

Des studios regroupés dans un quartier ou un immeuble. Des logements "domotisés" qui favorisent la plus grande indépendance fonctionnelle possible. L'organisation d'une permanence de nuit et de jour d'auxiliaire de vie et le recours à des services selon les choix et les besoins de chacun.

Ces projets ne sont réalisables que par la mise en œuvre de la mutualisation de la PCH aide humaine.

Le Conseil Général des Côtes d'Armor dans son appel à projet précise :

- Que le principe de mutualisation de la PCH doit être expérimenté.
- Que les formules nouvelles d'habitat doivent être adossées à des établissements, voire portées par des établissements.

Mary Le Jean - Directrice du SESVAD

Sensi Plancoët

Le 19 novembre 2009 à Plancoët se déroulait une opération sécurité routière, auprès des 150 jeunes collégiens, initiée par Mme Selles, Sous-préfète de Dinan. Dans ce cadre, le Groupe Sensibilisation, par des témoignages et des mises en situation, a participé à cette intervention au coté des acteurs associatifs et institutionnels œuvrant autour du thème de la prévention (pompiers, Samu, PSP, protection civile, gendarmerie, police, ...). Cette journée fut riche en échanges et enseignements tant pour les jeunes que pour les intervenants (Retrouvez des extraits de reportages de France 3 et Armor TV sur le Blog de l'APF). En fin de journée, Jean-Louis FARGEAS, Préfet des Côtes d'Armor a fait l'honneur de sa visite. La délégation APF a profité de sa présence pour le solliciter sur les obligations des communes en matière d'accessibilité, outre la mise en place des commissions communales. Nous avons évoqué l'urgence de la réalisation du Plan d'Aménagement de la Voirie et des Espaces publics pour toutes les communes du département pour fin 2009. Notre sollicitation a été prise en considération et confirmée par l'envoi d'un courrier accompagné d'un guide juridique et pratique à l'usage des maires sur la politique d'accessibilité en France et l'élaboration du PAVE. Ce document est visible sur le Blog de l'APF ou sur le site :

www.developpement-durable.gouv.fr



L'équipe Sensibilisation de l'APF en compagnie de :
Mr FARGEAS (Préfet), Mme SELLES (Sous-préfète), Mr BEUZELIN (Directeur de Cabinet).

Conseil Départemental

Au cours des deux mois précédents, les membres du conseil départemental se sont réunis deux fois. Ces deux réunions ont été très denses. Voici les principaux thèmes abordés :

Représentation des membres

Nous avons fait le point sur les représentations des membres et adhérents dans les instances départementales. Jacques DESSENNE a réalisé un travail de recensement des représentations des adhérents et bénévoles de la délégation au sein des instances, collectivités et association dans le département des Côtes d'Armor.

Budget Prévisionnel 2010 – délégation Côtes d'Armor

Jacques DESSENNE a réalisé le budget prévisionnel de la délégation des Côtes d'Armor pour l'année 2010, avec son équipe. Il a présenté les différentes lignes de ce Budget Prévisionnel.

Projet Manifeste – Projet Associatif

L'APF a rédigé un Projet de Manifeste : « Construire une société ouverte à tous ». Le conseil d'administration a décidé de solliciter toutes les structures pour recueillir les observations éventuelles afin d'enrichir ce projet de Manifeste APF.

Qu'est ce manifeste ?

C'est un document APF de 65 pages qui a pour ambition de convaincre que notre « cause » est juste et d'expliquer les raisons pour lesquelles nous faisons telle ou telle demande.

Il a pour cible les décideurs politiques et administratifs et d'une manière plus large, l'opinion publique : les journalistes, les acteurs du monde socio-économique, culturel, associatif, médiatique, de la recherche, etc.

Chaque acteur de l'association doit pouvoir s'emparer du Manifeste APF pour « plaider la cause des personnes en situation de handicap ». Chaque acteur de la société civile doit pouvoir comprendre la situation des personnes (voire se comparer ou s'y retrouver) en le lisant.

Chaque partie prenante doit pouvoir comprendre et mettre en œuvre les demandes précises.

Ce Manifeste APF s'appuie sur le respect des Droits de l'Homme pour garantir l'effectivité des droits et la dignité des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Ce Manifeste constitue donc, pour l'APF, une nouvelle étape et une nouvelle démarche pour la mobilisation de tous ses acteurs.

Ce document comportant trop de pages pour être correctement analysé en réunion, le conseil départemental décide de correspondre par courriel pour émettre un avis . Cet avis approuvé collectivement a été transmis au siège le 30 novembre.

Plan d'Actions Départementales

Nous avons aussi travaillé sur le Plan d'Actions Départementales afin de valider les actions prioritaires à entreprendre jusque 2011.

Rappel des axes du Plan d'Actions Départementales (P.A.D.) :

- 1 Lutter contre les discriminations.
- 2 Défendre les droits de la personne.
- 3 Adapter les services de l'APF aux projets des personnes.
- 4 Affirmer la place de la famille et de l'entourage.
- 5 Renforcer les liens entre tous les acteurs de l'association.
- 6 S'appuyer sur la démarche participative.
- 7 Développer la communication externe le financement des actions de l'APF.

Philippe Noël - Représentant Départemental

IMPORTANT

Chers Adhérents,

Si certains d'entre vous souhaitent participer aux réunions du conseil départemental, faites-vous connaître. C'est avec plaisir que nous vous inviterons à nos prochaines réunions.

Assemblée Départementale

Malgré les mauvaises conditions météorologiques, l'Assemblée Départementale a été menée à son terme ce 18 décembre 2009. Un document de 8 pages donnant le bilan de l'année 2008 a été remis à tous les participants. Il recense toutes les activités réalisées par tous les acteurs de la délégation au cours de cette année.

Ce document a été largement commenté par le directeur Jacques Dessenne.

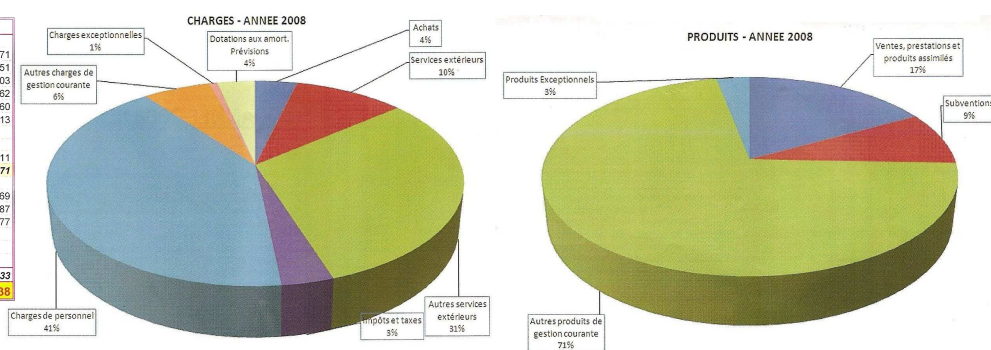
La parole a été donnée à chaque membre du personnel de la délégation présent afin qu'il se présente et définisse son rôle au sein de la délégation: Philippe Pinsard, Lenaïg Doyen, Juliennne Gatsinzi et Richard Léon, qui remplace provisoirement Christophe Boniou.

C'est le représentant départemental Philippe Noël qui a eu le plaisir de clore cette Assemblée.

Philippe Noël

Bilan Financier – ANNEE 2008

	BP 2008	CA 2008	BP 2009
COMPTES DE CHARGES			
60 Achats	18 060	16 133	18 971
61 Services extérieurs	36 004	41 751	42 951
62 Autres services extérieurs	117 272	126 700	118 703
63 Impôts et taxes	13 339	14 088	14 762
64 Charges de personnel	169 061	169 250	169 460
65 Autres charges de gestions courantes	23 898	25 540	24 413
66 Charges financières			
67 Charges exceptionnelles		2 979	
68 Dotations aux amort. Prévisions	16 733	14 552	11 511
TOTAL	392 967	410 993	400 771
COMPTES DE PRODUITS			
70 Ventes, prestations et produits assimilés	56 819	67 619	62 369
74 Subventions	64 026	33 671	41 987
75 Autres produits de gestion courante	243 682	281 061	255 277
76 Produits financiers			
77 Produits Exceptionnels		12 128	
78 Reprise sur provisions et engagements	10 000		
TOTAL	374 527	394 479	359 633
RESULTAT	-18 440	-16 514	-41 138



Groupe Relais de Dinan

Le 17 novembre 2009 a eu lieu notre deuxième rencontre du Groupe Relais de Dinan.

Des invitations avaient été envoyées à tous les adhérents du secteur et la réunion avait lieu à Dinan pour permettre à tous de venir. Lors de celle-ci, nous avons surtout abordé les questions d'accessibilité dans la ville et Madame LEPAGE en a pris note pour en faire part à la commission communale d'accessibilité de Dinan où elle représente l'APF. Nous avons envisagé une prochaine réunion en début d'année pour un échange sur les différents sorties possibles en fauteuil dans notre région. La réunion s'est terminée par un goûter en commun. En espérant que nous soyons encore plus nombreux à notre prochaine rencontre.

Roselyne Couny, représentante du Groupe Relais de Dinan

Le groupe ressources

Lors d'une réunion à 4 participants autour de Jacques Dessenne, Directeur de la Délégation, nous avons tenté de faire revivre le groupe ressources qui aurait cessé par manque de lisibilité.

Son but est d'étudier toutes les possibilités :

- De mobiliser des bénévoles pour des actions pouvant apporter des finances (ressources) mais aussi de faire connaître l'APF en vue d'adhésions nouvelles.
- De réfléchir sur des nouveaux moyens d'obtenir des ressources tout en veillant à pérenniser l'existant.
- Elargir le groupe à ceux qui en ont fait partie par le passé afin de former une équipe pour remettre sur pied certains projets comme la journée du Gouray (qui ne se fait plus, l'Asso ESPOIR ayant cessé d'exister ou la randonnée de Pont Melvez).
- Penser à d'autres actions : on a évoqué un jeu de grattage qui pourrait se faire en alternance avec la tombola 100% Asso du Crédit Mutuel de Bretagne.

La prochaine réunion est prévue en Janvier.

Lucien ETIEMBLE

ACTIVITES PASSEES

par **Lenaïg Doyen**

Journée jeux avec les ateliers du Cœur

Cette année, l'atelier jeu a innové ! en lien avec des partenaires tels que les groupes d'entraide mutuelle des ateliers du cœur, des Nouelles, de Lamballe, nous avons décidé d'organiser pour la première fois un après-midi consacré aux jeux que nous avons nommé « Fête vos jeux ». Durant la journée, de nombreux jeux ont été proposés par les structures partenaires (Black jack, jeux de dés, ni + ni -, jeux de palets, petits chevaux, etc.). Les séances ont été animées par les adhérents de chaque association. Plus de 80 personnes ont répondu présent pour partager, échanger et faire connaissance autour d'une journée basée sur la convivialité et le partage.



Après-midi sur l'écologie à la délégation

Les adhérents de la délégation ont bénéficié d'une intervention de sensibilisation organisée par St Brieuc Agglomération Baie d'Armor. Nous avons découvert de manière ludique : « comment effectuer notre tri sélectif selon nos habitudes quotidiennes ! ». Grâce à cette intervention, nous avons testé nos connaissances concernant nos habitudes de tri et à notre grand étonnement nous avons constaté nos nombreuses lacunes. Les mises en situation et présentations nous ont fait réaliser combien il est important de respecter l'environnement et surtout comment adopter les bons gestes quotidiens. En effectuant des gestes simples, on peut réduire ses déchets pour le bien de tous et pouvoir vivre en harmonie avec la nature. De manières ludiques et instructif, la journée s'est déroulée dans la bonne humeur !

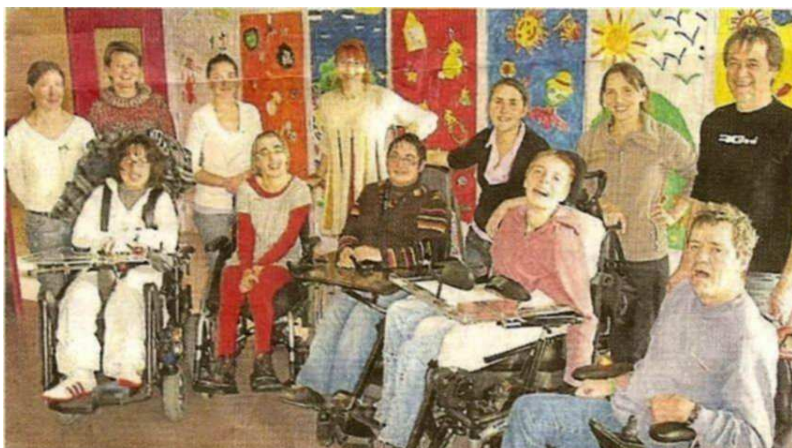


Atelier Quizz écolo

Graph de Lumière

Lors du festival l'œil vagabond, plusieurs ateliers étaient proposées autour des techniques audiovisuelles. Nous avons profité de cette opportunité pour participer à l'atelier GRAPH DE LUMIERE, il s'agissait de capter le mouvement de la lumière dans le noir grâce à des photos prises à retardement. Cette technique permet de développer le mouvement lumineux de façon à créer des formes intéressantes, originales et très artistiques.

Atelier Danse



L'activité « Atelier danse » a débuté le 19 novembre au centre social de la Croix St Lambert, des ateliers réguliers sont proposés chaque jeudi aux adhérents de l'APF et aux habitants du quartier. Isabelle HELLEC, professeur de danse et les adhérents se sont lancés dans la création d'une chorégraphie mixant des personnes valides et d'autres en situation de handicap. C'est un projet contemporain qui mêle l'expression corporelle et la créativité de chacun. Ils ont plusieurs mois pour arriver à une création qui sera utilisée dans le cadre de l'atelier « **Handiciné** ».

Soirée Disco

Soirée mouvementée pour nos stars du disco ! Elle a débuté par un petit restaurant, après être aller diner au Bendinat (attention : accueil mitigé le samedi soir pour les grands groupes), nous sommes partis, le ventre bien rempli, enflammer la piste de danse de la salle de Robien à Saint Briec. Les habits disco (d'époque !) sont sortis des placards pour cette soirée, euh, cette nuit de folie. Flashback, et nous voilà tous ramenés dans les années 70, musique et décors d'ambiance. Entre coiffures Affro, tenues Hippiques et look rétro, tout le monde est méconnaissable.

Une super Soirée très réussie, plus de mille cinq cents personnes ont rempli la salle pour faire la fête dans une ambiance ultra conviviale. Les bénéfices de cette soirée seront en partie reversés à la délégation pour financer les projets tels que la danse et le séjour à la montagne, qui sont en bonne voie de réalisation.



Concours de boules handivalid

Samedi 14 novembre, Pierrick recevait chez lui à Quessoy les boulistes de la délégation des Côtes d'Armor : Daniel, Olivier et Jean-François.

La compétition qui regroupait 64 participants, commençait à 10h le matin pour se terminer à 17h avec une pause le midi pour le pique-nique pris en commun. Autant dire que l'ambiance était de la partie durant toute la journée. A 18h c'était la remise des prix et le premier prix était décerné à notre illustre Daniel et à son équipe.

Alors bravo aux vainqueurs et aussi à l'ensemble des boulistes de l'A.P.F. pour leur participation à cette compétition.

Yves SCAVENNEC



RENCONTRE DES BENEVOLES DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2009

La Délégation a accueilli plus d'une vingtaine de bénévoles dans ses locaux de 17h45 à 20h.

Cette réunion a permis d'accueillir les nouveaux bénévoles et de faire le point sur l'organisation de la Délégation et de ses bénévoles.

Ensuite Jacques DESSENNE, directeur, s'est présenté et a remercié l'ensemble des personnes bénévoles engagées au sein de la délégation pour leur fidélité, leur temps et l'énergie qu'ils fournissent au quotidien et plus récemment lors de la braderie du 6 et 7 Novembre 2009 (dont les recettes se sont élevées à 13 372 €).

Après une présentation de chacun, de nombreux sujets ont pu être abordé, problème épineux des locaux, du parking, les soucis de la gazinière, le manque de bénévoles masculin au textile. Toutes les remarques ont bien été prises en compte par la Délégation et seront revus dans les meilleurs délais. Un remerciement pour tous les bénévoles pour leur engagement et leur présence lors de cette réunion.

C'est un moment que chacun doit privilégier pour exprimer ses doléances.

Céline GUYON - stagiaire secrétaire comptable

Braderie d'automne

Pour poursuivre et confirmer l'expérience de la précédente braderie, celle d'automne s'est, à nouveau, déroulée sur deux jours, les 6 et 7 novembre. Le résultat, 13 372 euros, est très satisfaisant et supérieur à celui des années précédentes où la braderie n'était ouverte au public que sur un jour, le samedi.

Comme toujours, à cette occasion, un grand nombre de bénévoles était mobilisé. Cette mobilisation est bénéfique car, outre l'argent récolté, elle permet une meilleure connaissance entre les différents acteurs de la délégation, ce qui ne peut qu'accroître les liens d'amitié entre eux.

Merci à tous..., et rendez-vous à la prochaine braderie.

Jean Agnello



Dates à retenir

Quelques dates de rencontres qui peuvent vous intéresser, merci de confirmer votre participation à l'accueil de la délégation.

11 janvier 2010 - 14h00-17h30 : Conseil Départemental

13 janvier 2010 - 10h00-10h30 : Formation commissions Communale et Intercommunales d'accessibilité (complet)

27 janvier 2010 - 14h00-17h30 : Formation et présentation de l'environnement et généralités de la loi 2005

28 janvier 2010 - 17h45-20h00 : Soirée rencontre avec les bénévoles

8 février 2010 - 14h00-17h30 : Conseil Départemental

23 & 24 avril 2010 : Braderies de printemps de la délégation APF

De nombreuses dates pour les groupes initiatives **Communication** - **Sensibilisation** - **Accessibilité** - **Ressources** et les groupes **Relais** de Dinan et Lannion. N'hésitez pas à faire part de votre intérêt pour intégrer un ou plusieurs de ces groupes. Vous serez toujours accueilli chaleureusement.

contactez la délégation ☎ 02 96 33 00 75

VIE ASSOCIATIVE

☎ 02.96.33.00.75

Directeur : Jacques Dessenne

Attachée de délégation : Julienne Gatsinzi

Assistant de gestion : Bernard Jain

Comptable : Sylvie Molina

Animatrice : Lenaïg Doyen

Coordinateur : Philippe Pinsard

Agents d'entretien : Christophe Boniou, Richard Leon

Groupe « Stivell »

Directeur de publication : Jacques Dessenne

Comité de rédaction

Coordinateur : Philippe Pinsard

Responsable : Yves Scavenec

Membres : Jean Agnello, Rémi Bizien, France Michel,
Philippe Noël, Marie-Paule Tanneau.

Mise en pages : Philippe Noël, Rémi Bizien.